

## Spa manager

Le spécialiste des soins d'eau



### Formation adulte

Vous avez plus de 18 ans ?

Vous cherchez à vous former tout en travaillant ?

L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

## Qualités

### Quelles qualités devez-vous posséder pour être spa manager ?

Vous devez être résistant, avoir le sens du commerce et une hygiène impeccable, ainsi qu'un goût pour l'entrepreneuriat.

### Quelles qualités développerez-vous pendant votre formation ?

Vous allez développer votre sens des responsabilités et de l'organisation, et vous aurez acquis des compétences en gestion.

## Détails sur la formation:

### Horaire:

Les horaires repris ci-dessous sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.

- les jeudis (9h30 - 17h00) + 10 soirées à déterminer

### Horaire:

#### Cours professionnels (336h)

##### Partie "Agent thermal" (152h)

- Hygiène et sécurité (12h)\*
- Éléments de base de biologie (36h)\*
- Éléments de base de chimie (8h)\*
- Massages bien-être (20h)\*
- Soins d'eau : douches, sauna, massage-douche sous affusion (28h)
- Bains et massages-douches en immersion (12h)
- Hammam, gommages et soins de bien-être (16h)
- Gestion du stress (8h)

(\* ) Les personnes titulaires d'un diplôme de masseur/masseuse ou d'esthéticien/ne peuvent demander une dispense pour ces cours.

##### Partie "Gestionnaire" (196h)

- Création d'un centre de bien-être (esprit d'entreprendre) (12h)
- Installation du centre de bien-être (44h)
- Stratégie commerciale (12h)

- Gestion du centre de bien-être (40h)
- Gestion des ressources humaines (20h)
- Législation (12h)
- Comptabilité et fiscalité (40h)
- Suivi du projet d'entreprise (16h)

## Organisation

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 26 à 30 heures par semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 8 à 12 heures par semaine).

## Pratique en entreprise

Vous devrez être occupé dans la profession pour laquelle vous vous formez soit :

- En concluant une convention de stage rémunéré avec une entreprise formatrice
- En étant sous contrat de travail dans le métier pour lequel vous vous formez
- En bénéficiant d'un stage non rémunéré avec le nombre d'heures de pratique minimum obligatoire si vous êtes dans l'impossibilité de répondre à l'une des deux situations reprises ci-dessus.

Vous pouvez être dispensés de cette obligation d'occupation dans la profession si vous êtes :

- Titulaire d'un certificat d'apprentissage dans la profession,
- Titulaire d'un diplôme technique ou professionnel dans la profession,
- Occupé ou ayant été occupé dans la profession 2 années à temps plein sur les 6 dernières années.

Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est présent pour vous orienter, vous aider dans vos recherches de stages, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de votre formation en entreprise.

## Certification

A l'issue de la formation, l'apprenant obtient un diplôme chef d'entreprise "Spa manager" homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi qu'un certificat de gestion. Ces titres donnent l'accès à la profession pour les métiers protégés.

## DETAILS SUR LA FORMATION

Diplôme chef d'entreprise Spa manager et certificat de gestion

**Prix:** 325€ par an

**Durée:** 1 an

stage obligatoire

**Plus d'informations :** 0800 85 210 -  
[info@efp.be](mailto:info@efp.be)

## CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date ET répondre à l'une des conditions suivantes :

- 4<sup>ème</sup> année secondaire réussie dans l'enseignement général, technique ou artistique (CESI/CE2D)
- 6<sup>ème</sup> année secondaire réussie dans l'enseignement professionnel (CE6P ou CQ6P)
- Certificat d'apprentissage
- Examen d'admission aux conditions générales (CESI/CE2D)